

REICHSTETT

au fil des saisons



Municipal 49 Janvier 2021 www.reichstett.fr

*Le Maire,
Les Adjoints au Maire,
Les Conseillers Municipaux,
Le Personnel Communal
vous souhaitent
une bonne et heureuse
année **2021***





MAISON MAECHLING

Boucher Charcutier Traiteur
depuis 120 ans.



➔ **2 magasins** à votre service
à **Reichstett** et **Souffelweyersheim**

➔ **3 plats du jour différents** au choix
du lundi au samedi de 7,50€ à 9€

➔ un beau rayon Boucherie de 1^{er} choix Tradition Française

➔ un large rayon de charcuteries maison

➔ des produits traiteurs de fabrication traditionnelle maison

➔ des cartes spéciales Fêtes (Noël, St-Sylvestre et Nouvel-An, Pâques)

Nous vous livrons : - les Colis de la semaine et les Colis de fêtes
- vos commandes Traiteur toute la semaine, le week-end et les jours fériés !

Reichstett : 34, rue du Général de Gaulle - 67116 Reichstett - Tel : 03 88 20 06 79

Souffelweyersheim : 7, rue des Ormes - 67460 Souffelweyersheim - Tél : 03 68 69 08 08

f : Boucherie Charcuterie Traiteur Maechling - commande@bouchერიemaechling.fr - www.bouchერიemaechling.fr

Réalisation : chloé.com.fr - crédit photos : fotolab.fr - Photos : suggestions de présentation



Vous souhaitez vendre votre maison ou appartement ?

10 ans d'expérience et une bonne connaissance du secteur (Reichstettoise depuis 32 ans), je serai ravie de vous accompagner dans la réalisation de votre projet immobilier.

✓ Je me déplace à votre domicile en respectant les règles de sécurité sanitaires. Discretion assurée.

*Je ne vends pas des maisons...
Je change des vies !!!*

Sylvie ROETHINGER
06 11 11 45 61

sylvie.roethinger@capifrance.fr



RNSC : 602 403 277 - STRASBOURG

www.capifrance.fr



Vous êtes plutôt contrats annuels ou interventions ponctuelles ?



Pour tous vos travaux d'entretien du jardin, faites appels à nos services



www.espaces-paysagers.fr

173 rue du Maréchal Foch
Lingolsheim

☎ 03 887 887 03

Sommaire

Vie communale 4 - 9

Médiathèque 7

Un Noël pas comme les autres... 10 - 11

Vie associative 12 - 15

Réglementation 16

Loi SRU 17

Géothermie profonde 18

Motion (encart mobile recto/verso)

État civil 19

Agenda 20

Bulletin municipal de Reichstett n° 49

Mairie : 24 rue de la Wantzenau,
CS 73453 Reichstett,
67456 Mundolsheim cedex,
tél. : 03 88 20 02 26, fax : 03 88 81 92 85

Directeur de la publication :

M. le Maire Georges Schuler

Comité de pilotage/ rédaction présidé par Nicolas

Guillaume : Nicolas Guillaume, Régis Hranitzky,
Najet Boukria, Caroline Steinmetz, Rüdiger Störk

Couverture : Geoffrey Fernandes

Photographies : Gérard Fricker

Dossier central : N. Guillaume et C. Steinmetz

Maquette : Serge Bitsch

Impression : PARMENTIER imprimeurs

Dépôt légal : Janvier 2021

www.reichstett.fr

N'hésitez pas à consulter régulièrement
le site internet de la commune.

Particulièrement complet et mis à jour
quotidiennement, vous y retrouverez
toutes les informations concernant
la vie de la commune et notamment les
délibérations des conseils municipaux.

Insertions publicitaires dans le bulletin municipal

Les sociétés ont la possibilité de faire pa-
raître des publicités.

Les tarifs en vigueur sont les suivants :

- 800 € pour une page
- 400 € pour une demi-page
- 200 € pour un quart de page
- 100 € pour un huitième de page

Ces prix s'entendent par bulletin muni-
cipal individuel, sachant qu'il y a 4 publica-
tions / an, soit début janvier, début avril,
début juillet et début octobre.

En cas d'intérêt ou pour tous renseignements
complémentaires, merci de vous adresser à
Nicolas Guillaume, Adjoint au Maire, Mairie
de Reichstett, tél. : 03 88 200 226,
courriel : nguillerm@reichstett.fr



Mes chers concitoyens, lieue Richstetter

2020 devait être une année de fêtes, de joie, une
année olympique, il en fut tout autrement. Rattrapé
par un virus venu de Chine, notre pays s'est retrouvé
confiné avec des mesures conservatoires jamais

vues depuis la seconde guerre mondiale. Je veux avoir une pensée pour tous
ceux qui ont eu à affronter la maladie ainsi qu'à leurs familles. Nos écoles ont
fermé et maintenant c'est avec un masque que nos enfants s'y rendent. Nos
aînés confinés dans les ehpad ou dans leurs résidences souffrent de ne plus
voir leurs proches.

Notre économie à travers la fermeture de nos commerces, des restaurants est
en difficulté. Nos associations ne pouvant plus accueillir leurs membres ne
peuvent plus assumer leur rôle de cohésion sociale. Oui la France, mais aussi
notre village a changé, plus de fêtes, plus d'animations moins de contacts. Et
comme si cela ne suffisait pas les séismes à répétitions dû aux forages de la
géothermie sur le site de l'ancienne raffinerie ont contribué à nous mettre le
moral au plus bas.

Et pourtant c'est dans ces moments que nous ne devons pas céder à la
morosité, c'est dans ces moments que nous devons resserrer les liens qui nous
unissent et faire bloc, car j'en suis sincèrement persuadé nous allons gagner
ces combats. Notre village est une communauté avec des liens forts, je l'ai
constaté à travers vos initiatives citoyennes lors de la fabrication de masques,
avec la mise en place des réseaux de bénévoles pour faire les courses aux
personnes fragiles. Je l'ai constaté par vos nombreux témoignages de soutien
dans les points COVID et surtout par votre attitude civique dans le respect des
consignes sanitaires qui ont permis de nous protéger de la maladie.

Merci à vous, merci aussi à mon équipe nouvellement élue. Elle a eu une entrée
en matière particulière et mouvementée. Merci enfin à notre personnel qui
a répondu présent dans ces moments difficiles que ce soit dans l'application
des différents protocoles, dans les surcharges de travail, dans l'accueil et les
réponses aux sollicitations de la population ou dans l'entretien et décoration
de notre village.

Vivre ensemble a vraiment pris du sens dans ces épreuves et nous sortirons
ensemble de ce tunnel pour en voir le bout en 2021. C'est cela l'espoir et il y en
toujours un.

Bonnes fêtes de fin d'année et surtout une belle année 2021. ■

Votre Maire
Georges Schuler

*Parfois, notre destin ressemble à un arbre fruitier en hiver.
Qui penserait que ces branches reverdiront et fleuriront,
mais nous l'espérons, nous le savons.*

Johann Wolfgang von Goethe.

Restez connectés

Facebook

<https://www.facebook.com/VilledeReichstett/>

Twitter

<https://twitter.com/VilleReichstett>



Youtube

<https://www.youtube.com/channel/UCoqbcWKxRQolrgd1Yh97zug>

Instagram

<https://www.instagram.com/villedereichstett/>

<https://www.reichstett.fr>

Echos de la ZAC



Ilôt A



Ilôt C

La démolition dépollution de la station service se fera au 1^{er} trimestre 2021.

Les premiers habitants de l'ilôt A arrivent au 1^{er} trimestre 2021.

Les chantiers en cours sur les ilôts B et C.

L'ilôt E a démarré en novembre 2020.

L'ilôt F démarrera au 1^{er} trimestre 2021.



La copropriété 2F a été démolie. Les cyprès devraient prochainement être abattus. Le programme de ce projet prévoit également un grand jardin commun avec des plantations d'arbres, arbustes et vivaces, ainsi qu'un verger et potager.



Ilôt B



Ilôt E

Photos : M. Beteta

Echos de la ZCN

La fin d'année 2020 a permis de finaliser une première étape importante dans la réalisation de la ZAC de la Zone Commerciale Nord :

l'ouverture à la circulation de la nouvelle entrée-sortie de la zone. La réalisation d'un ouvrage d'art et sa connexion à la RD63, ainsi que les travaux sur l'échangeur autoroutier

ont nécessité un phasage fin pour éviter de fermer complètement la circulation automobile sur ces axes fortement empruntés. Dans le même temps, les travaux de réaménagement de la RM263 portés par l'EMS se sont également achevés. Enfin, le 1^{er} décembre a permis à LEROY MERLIN d'ouvrir son nouveau

magasin. La libération de son magasin historique permettra à terme sa démolition et la création d'une voie de connexion avec le Boulevard des Enseignes. L'embellissement de la Zone Commerciale Nord se poursuivra tout au long de l'année 2021 avec la reprise des voiries existantes. ■

Infos Zcn.fr



Photo ZCN

Tournée des écoles



Le point a été fait sur les mesures sanitaires mises en place par la commune suite à la covid 19

La traditionnelle tournée des écoles maternelle et élémentaire Hay a eu lieu le matin du 28 septembre avec le Maire Gorges Schuler, l'Adjointe aux affaires scolaires Michèle Meyer, l'adjoint à la communication Nicolas Guillaume, Laurence Crosnier Conseillère déléguée et Emmanuel Wolf président de l'association de pa-

rents d'élèves Motiv'Hay et conseiller municipal, Madame Nadine Bastien inspectrice de secteur et le directeur de l'élémentaire Monsieur Damien Hauswald.

Le point a été fait sur les mesures sanitaires mises en place par la commune suite à la covid 19. Nettoyage des salles de classe tous les soirs par

pulvérisation des locaux et aération tous les matins. 2 postes vacataires ont été créés devant l'école maternelle pour assurer la sécurité des petits qui se rendent à l'école maternelle et favoriser la fluidité de la circulation. ■

Nouveau véhicule électrique

Les services de la mairie passent à l'électrique

Afin de s'inscrire dans un cadre écologique et de répondre aux futures normes de l'Eurométropole de Strasbourg concernant les véhicules non polluants, la commune de Reichstett a investi dans un véhicule électrique. En effet, une Renault Zoé est venue remplacer la Peugeot 206, destinée au service administratif de la mairie pour les déplacements officiels ainsi qu'au service technique pour les suivis de chantier notamment.



Dans un soucis d'économie budgétaire et environnementale, la Ville de Reichstett est donc passée à l'électrique.

L'ancien véhicule datait de 2001 et fonctionnait à l'essence. De plus, au vue de son ancienneté, ce dernier nécessitait plus de 3000 € de réparation. Dans un soucis d'économie budgétaire et environnementale, la Ville de Reichstett est donc passée à l'électrique. Grâce à la prime à la casse et à la prime à la conversion écologique, les économies sur la facture du nouveau véhicule représentent 7500 €. En plus de ces économies, les coûts de fonctionnement de ce nouveau véhicule vont également être nettement réduits. ■

Le 11 novembre

Hommage a été rendu à tous nos morts pour la Patrie.

Pour la 2^e fois depuis la cérémonie du 8 mai, une cérémonie se déroulait sans public, en format très restreint et en respectant strictement les mesures de distanciation.

En présence du Monsieur le Député de la 3^e circonscription Bruno Studer, des adjoints, Monsieur le Maire a lu le message de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants.

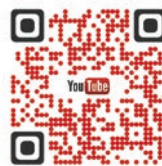
Un discours qui a revêtu cette année une dimension particulière, marquant le 100^e anniversaire du choix du soldat inconnu le 10 novembre 1920 tombé sur les grands champs de bataille.

« Un parmi des milliers qui est devenu le Soldat inconnu » qui : « représente chacun de nos morts et tous nos morts en même temps. Cette mémoire vit également dans chacune de nos communes, dans chaque ville et village de France, dans chacun de nos monuments aux morts, dans chacun



des cimetières, dans nos mémoires familiales. »

Le discours s'est terminé par la lecture des dix-neuf noms des soldats qui ont donné leur vie pour la France en opérations extérieures cette année, suivi par un dépôt de gerbe au monument aux morts. ■



Le 5 décembre



Lors de la cérémonie, le maire Georges Schuler, a procédé à la lecture du discours de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées.

Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie.

Elle a eu lieu cette année à Reichstett. Monsieur le Maire représentait tous les Maires de l'Eurométropole de Strasbourg pour le secteur nord.

En présence de Georges Schuler,

Maire et Conseiller régional, de Bruno Studer Député de la 3^e circonscription du Bas-Rhin, de Nicolas Guillaume, Adjoint, de la gendarmerie nationale, des associations UNC Cus nord et UNP 67 Strasbourg.

Des gerbes ont été déposées par les Maires de l'EMS nord, de l'UNP 67 Strasbourg et de l'UNC Cus nord.

Lors de la cérémonie, le maire Georges Schuler, a procédé à la lecture du discours de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants. ■

Médiathèque

Heure du conte

Pour les enfants de 3 à 6 ans de 10 h 30 à 11 h 15 (sous réserve COVID-19)



Photo: Antoine Guillot

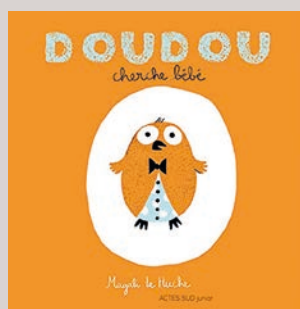
Le 13 janvier

Une séance pour découvrir le monde avec le kamishibai « **L'ours et la lune** » de Cécile Alix: sur la banquise l'ours polaire et la lune rêvent de voyage. L'ours grimpe sur la lune et les deux partent à la découverte du monde - 10 places disponibles.

Graines de lecteurs

Pour les enfants de 6 mois à 3 ans de 10 h 30 à 11 h (sous réserve COVID-19)

Le 27 janvier



Illustrations: Magali Le Huche/Actes sud junior

Une séance toute en douceur sur les doudous avec des histoires, des comptines et des chansons. Les doudous sont les bienvenus - 7 places disponibles.

La prise de rendez-vous est nécessaire et le sera toujours à la reprise du 5 janvier dans l'attente de nouvelles mesures.

Clique et collecte

Pendant le second confinement, la médiathèque a dû fermer ses portes au public. Malgré cela, l'équipe de la médiathèque a tenu à proposer un service de « **Clique et collecte** » à ses lecteurs.

Le principe? Passer ses commandes par mail ou par téléphone, avec l'aide des listes de nouveautés, coups de coeur et sélection thématiques publiées sur le blog de la Médiathèque. Prendre RDV et venir chercher sa commande.



Photo: Médiathèque

Pour ceux qui n'avaient pas d'inspiration, l'équipe de la Médiathèque a préparé des sacs surprise pour petits et grands qui ont eu un franc succès.

Tapis de lecture « Bébés Chouettes »

Le mercredi 21 octobre 2020 à 10 h 30 la médiathèque a ouvert ses portes à 8 jeunes lecteurs (de 3 ans à 5 ans) pour assister à une séance, avec un tapis de lecture, « **Bébés Chouettes** » raconté par Ingrid Pueyo (Centre de l'illustration Strasbourg). L'animation a été fort appréciée par les enfants et par l'intervenante.

Malgré la situation sanitaire, nous avons pu maintenir l'animation en fermant la médiathèque pour la matinée.



Photos: Médiathèque



Depuis le mois d'octobre la médiathèque est sur Facebook!, n'hésitez pas à nous suivre pour être informés des dernières actualités.



3 rue des Muguets 67116 Reichstett 03 88 20 45 37

email: mediatheque@reichstett.fr blog: <https://mediareichstett.wordpress.com>

Horaires d'ouverture:

Mardi: 15 h - 19 h **Mercredi:** 10 h - 12 h et 15 h - 18 h **Judi:** 16 h - 18 h 30 **Vendredi:** 15 h - 18 h **Samedi:** 10 h - 13 h

le fond de la médiathèque est actuellement constitué de 22000 dont 17000 livres et 40 abonnements périodiques, 4500 CD et DVD et 200 partitions. Les acquisitions sont faites très régulièrement en fonction des parutions et des suggestions d'achats de nos lecteurs. Nous collaborons avec la BDBR (Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin). L'équipe des médiathécaires est à votre disposition, n'hésitez pas à les solliciter pour un choix de lecture ou autre multimédia.

La Coccinelle

Cet hiver, nous avons invité les enfants à voyager dans les paysages glacés. Nous n'étions pas à la recherche du père Noël mais plutôt de gros oiseaux noirs et blancs, les pingouins ! Au travers d'activités variées, d'histoires, de comptines, nous sommes ainsi partis à la découverte de la banquise et de ses petits habitants... Ne cherchez donc ni rennes, ni lutins cette année pour le spectacle de Noël vous ne trouverez que des petits pingouins !

Une équipe d'auxiliaires de puériculture et d'agents sociaux, dirigée par Catherine Jeunesse, éducatrice de jeunes enfants et directrice de la structure, accueille de façon occa-



Photo : Coccinelle

sionnelle et régulière des enfants âgés de 2 mois et demi à 6 ans. Des activités à thème leurs sont proposées quotidiennement. ■

La structure, accueille de façon occasionnelle et régulière des enfants âgés de 2 mois et demi à 6 ans.

Contact : Place des Violettes, 67116 Reichstett, tél : 03 67 22 02 47
courriel : lacoccinelle@reichstett.fr
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h en continu, fermeture annuelle trois semaines en août.

RAM



Photo RAM

Actuellement, la commune compte 21 assistantes maternelles répertoriées sur la liste du Conseil Départemental dont 14 sont réellement en activité (dernier recensement des données RAM)

Vous recherchez une assistante maternelle dans notre commune ?

Le RAM le Serpentin vous propose un accompagnement dans votre recherche, avec des renseignements sur les modalités d'accueil et sur les disponibilités (lorsque communiquées) de ces professionnelles de l'accueil familial.

Vous souhaitez vous même devenir assistant(e) maternel(le) ?

Sachez que des réunions d'informations sur le métier existent et se tiennent près de chez vous.

Pour plus d'information n'hésitez pas à contacter le RAM. Vous y trouverez des renseignements sur la demande d'agrément, sur les missions de l'assistant(e) maternel(le) et sur le parcours pour devenir assistant(e) maternel(le) ainsi que les dates et les lieux des réunions d'informations (pour plus d'infos : bas-rhin.fr, rubrique enfance)

Vous êtes parents de jeunes enfants qui ne sont pas encore scolarisés ?

Sachez également que vous êtes les bienvenus lors des ateliers d'éveil au RAM les vendredis de 9 h à 11 h (sur inscription).

Vous pourrez rencontrer les assistantes maternelles présentes lors de ces ateliers avec les enfants qu'elles accueillent et échanger autour de l'accueil familial et de la petite enfance.

Ce sera aussi l'occasion de partager des moments de jeux avec votre enfant dans un espace ludique, aménagé pour les petits et avec d'autres enfants. ■

Pour plus de renseignements :
contacter le RAM le Serpentin,
Nathalie Meyer
ram@reichstett.fr - 03 67 22 02 46

Vacances du local jeunes

Durant les deux semaines de vacances, le local jeunes a proposé un panel d'activités aux ados de la commune : sortie au Trampoline Park, petit déjeuner de bienvenue, Koh-Lanta au Parc Cousteau pour les aventuriers et des méga citrouilles à manger pour les plus gourmands. Il y avait du monde et un temps ensoleillé pour une partie de cache-cache et des grands jeux extérieurs.



Photo : local jeunes

Durant les vacances...

Voyage en équipe, par période, sur chacun des 5 continents

Voyage sur le **continent Européen**. Les mascottes Dora (pour les maternelles) et Charlie (pour les élémentaires) nous ont accompagnées tout au long des deux semaines. Le parti a été pris de travailler autour des différentes cultures de ces pays : les fêtes, l'art musical et traditionnel, les jeux, la cuisine, les symboles, découvrir les langues et certaines histoires ou légendes (toujours grâce à notre partenariat avec la médiathèque qui nous sélectionne régulièrement des ouvrages en lien avec notre thématique).

La première semaine s'est achevée avec un spectacle (une scène ouverte comme nous l'appelons) organisé par



Photo: ALSH

les plus grands : un numéro dansé de castagnettes qui nous a entraîné en Espagne, une chanson sur les vikings écrite et interprétée par les enfants, du cirque « anglais »... Et la deuxième s'est finie avec une kermesse compo-

sée de jeux « européens ». Nous avons également organisé des ateliers cuisine : des pancakes pour notre journée en Angleterre, des gaufres liégeoises et une bonne soupe « halloweenesque ».

Durant le temps périscolaire, notre prestataire pour les repas (l'Alsacienne de Restauration) a organisé **la semaine du goût** du 12 au 18 octobre. Cette année, la thématique était autour de la pomme et du fromage. Les enfants ont pu découvrir tout au long de la semaine des nouvelles saveurs et déjeuner dans des salles décorées pour l'occasion. Nous participons également à un concours organisé par l'Alsacienne de Restauration : une histoire illustrée où apparaîtront les termes « fromage » et « pomme »... ■

Veillée de Noël



Le père Noël a distribué des friandises aux enfants sages. Des chants et des cadeaux à sa destination ont rythmés son passage. Les enfants étaient ravis !

Veillée de Noël à l'accueil de loisirs, « chaque groupe dans sa salle ». Des grands jeux, des contes de Noël, un super goûter de brioches aux pépites de chocolat, de fruits et de bredeles (confectionnés par les parents).



Un Noël pas com

Décorations faites maison



En l'absence d'animations de Noël cela n'a pas été un Noël comme les autres... mais l'esprit et la magie de Noël ont tout de même envahi notre village.

Ces magnifiques décorations de Noël ont égayé ces fêtes de fin d'année particulières sans creuser le budget communal. Comme chaque année, nos agents municipaux ont rivalisé d'ingéniosité et de créativité pour que la magie de Noël opère.

A l'entrée nord vous avez pu découvrir un village alsacien avec une reproduction de notre Eglise Saint Michel. L'intégralité de ce décor a été réalisé par Fabien, menuisier dans nos ateliers municipaux.

Notre équipe avec notamment Rémy et Victor Steeve a réalisé les bonhommes de neige ainsi que le Père Noël situé au rond point Gouesnou. Ces réalisations ont été

entièrement conçues avec du bois issu de la taille et l'élagage des arbres de notre commune.

La décoration du grand sapin de 10 mètres (coupé à Steige, en Alsace) situé sur le rond point Gouesnou ainsi que toutes les décorations lumineuses ont également été réalisées par nos agents, notamment Rémy et Fabrice, habilités à l'usage de la nacelle ainsi qu'aux normes électriques.

Enfin, notre nouvel agent, embauché récemment, Dominique Jellimann, a quant à lui vérifié l'ensemble des motifs de mâts.

L'intégralité des décorations de Noël aura coûté 7 000 € à notre commune.

Les compétences, le savoir faire et l'imagination de l'ensemble de l'équipe du service technique de Reichstett, aura permis de vivre la magie de Noël en cette période morose.

Film de Noël : à voir sur Youtube ou en scannant ce QR CODE



Photo: M. Giuliani



Photo: C. Steinmetz



Photo: M. Giuliani

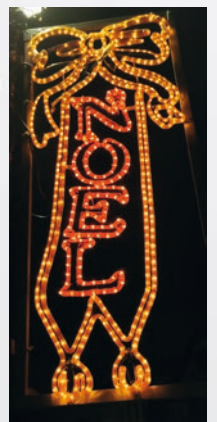


Photo: N. Guillerme



Défi bricolo



Papiers, bouteilles, bouchons, capsules, conserves, bocaux...

Pour les enfants de 3 à 10 ans était proposé un concours *Déc'how how how*. Laisser libre cours à la créativité en imaginant un sapin, un Père Noël, un bonhomme de neige uniquement en matériel recyclé. Les œuvres étaient exposées en mairie et pouvaient être récupérées après les fêtes.



Restos du cœur



250 bénéficiaires inscrits au local (Reichstett et 10 communes alentours)

ont reçu depuis Noël, suite à une initiative solidaire d'habitants du Bas-Rhin, environ 250 boîtes de Noël : quelque chose de chaud, un produit d'hygiène et un produit plaisir alimentaire (gâteau, chocolat...)



Ehpad

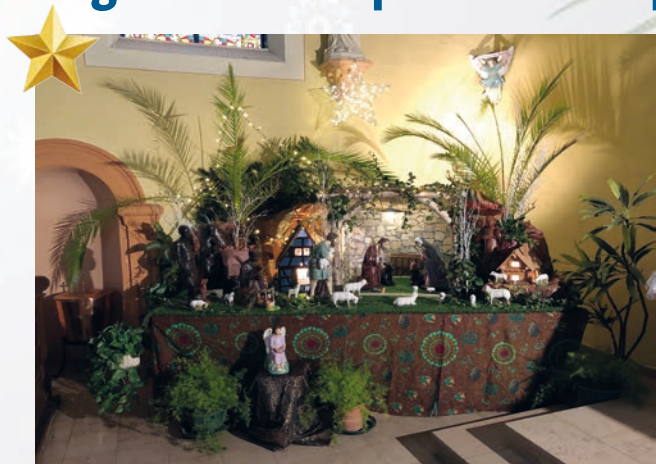


Le 3 décembre au matin, Espace Couvert a donc offert 100 « männele » aux résidents de l'EHPAD l'Arc-en-Ciel.

Avec l'aide du Père Noël qui était muni de sa cloche, ont été apporté quelques sourires qui ont transmis un peu de bonne humeur ! Cette initiative a été menée dans le cadre de leur projet pour aider les personnes les plus démunies face à la crise.

comme les autres...

L'église catholique et le temple protestant



Jouets du cœur



Opération de l'association Jeunesse Echange et Savoir avec Orpi Reichstett.

100 colis seront distribués à partir du 4 janvier aux enfants (bébé à 14 ans) des familles inscrites aux restos du cœur de Reichstett et Neudorf, contenant des jouets offerts par des familles de la commune et alentours (peluche, jeu de société, livre, jouet...)

Colis de Noël

Cette année ce sont des élues et élus du conseil municipal de Reichstett qui ont distribué près de 500 colis de Noël à nos aînées et aînés, accompagnés d'un petit mot de bons souhaits à l'occasion des fêtes de fin d'année.

La distribution s'est déroulée sur une semaine environ. Plusieurs passages ont été effectués. Ceux qui devaient être à la fête des aînés cette année et qui n'étaient pas à domicile lors des différents passages ont reçu un courrier déposé dans leur boîte aux lettres indiquant les modalités de récupération en Mairie



ou pour un nouveau passage pour les plus vulnérables. Cette distribution s'est effectuée avec toutes les précautions d'usages.

Saint Nicolas



Traditionnelle tournée du Saint-Nicolas au sein des écoles maternelles et élémentaires Hay, pour laquelle la commune participe au financement. En raison de la crise sanitaire elle ne pouvait avoir lieu cette année dans les conditions habituelles. En lieu et place a été distribué hier matin un *mannele* à chaque élève. 400 *mannele* ont été distribués.

Ventes de sapins et couronnes de l'Avent



Vendredi 27 novembre a eu lieu la vente de 70 couronnes de l'Avent confectionnées par l'association *Dynamique*. L'ensemble de la recette est reversée à l'école Hay pour leurs sorties scolaires.



Une centaine de sapins a été vendue le 4 décembre aux profits des futures actions de l'association auprès des écoles Hay.



Vœux du Maire

Pour la 4^e année, Monsieur le Maire a présenté ses vœux de bonne année 2021 aux habitants. Les vœux sont visibles sur Reichstett.fr et sur la chaîne Youtube de la ville.

Déjeuner dans le jardin de l'EHPAD

Quelques photos du déjeuner dans le jardin en Septembre dernier avec un magnifique lunch pour les résidents, préparé par le personnel. Le soleil était au rendez-vous et les résidents étaient ravis de profiter de ce déjeuner exceptionnel.



Village Téléthon

A défaut de pouvoir avoir lieu au complexe sportif et afin de soutenir les malades qui comptent sur nous et faire avancer la recherche, le village Téléthon a décidé de créer une page de collecte.

Vous avez également la possibilité de remettre votre don dans l'urne déposée à la Mairie jusqu'au 18 janvier.

<https://soutenir.afm-telethon.fr/villagetelethon.reichstett>

Distribution des masques pédiatriques



La commune et le CCAS de Reichstett ont décidé d'offrir en décembre deux masques lavables à chaque enfant âgé de 6 à 11 ans scolarisé à l'école élémentaire Hay.

Le coût financier de ces masques a été pris en charge par la commune

à hauteur de 50% et par l'Eurométropole de Strasbourg pour les 50% restant.

La commune et le CCAS ont souhaité participer de manière solidaire à la gestion de la crise sanitaire. ■

Amicale des pêcheurs

Le 27 novembre a eu lieu en petit comité l'immersion de 300 kg de brochets et de 70 kg de sandres à l'étang de Reichstett.

L'A.P.R. a aidé son pisciculteur à écouler un stock dû à l'annulation de nombreuses pêches aux brochets durant le confinement.

L'amicale donne rendez-vous à tous ses membres au printemps 2021 pour la réouverture de l'étang.

<https://apr67116.wixsite.com/monsite>



Photo : N. Guillerme

Chantier à la Maison Alsacienne



Chantier d'une maison alsacienne du XVI^e siècle situé au cœur même de l'écomusée.



Trois jeunes en Terminales Interventions Patrimoine Bati du Lycée le Corbusier d'Illkirch sont intervenus du 2 au 20 novembre lors du chantier école de 3 semaines au parc de la Maison Alsacienne à Reichstett.

Maçonnerie de miroirs hourdée à la chaux, torchis et palencons et treillis sur un pan de mur, crépis traditionnel, hourde à la chaux, un chantier très intéressant et unique !

Les élèves de TIPB commencent le chantier d'une maison alsacienne



Photos : Lycée Le Corbusier

du XVI^e siècle situé au cœur même de l'écomusée.

Chantier effectué dans le cadre d'un partenariat de 3 ans renouvelables, signé en 2019 avec l'association PAMA. Quelques jeudis, des élèves de 1^{ère} et terminale se rendront au PAMA dans le cadre de leur chef d'oeuvre qu'ils effectuent en 2 ans.

<https://www.lycee-lecorbusier.eu/>

Contact :

ipblafomation@gmail.com

Formation continue en 3 ans
Bac pro seconde à terminale.

Pompe à chaleur Ehpap

Nouveau dispositif de 6 PAC dans les pièces de vie commune et couloirs. En plus de chauffer en hiver, cela permettra surtout de climatiser pendant les fortes chaleurs, afin d'améliorer au mieux les conditions de vie des résidents.



Jeu école maternelle HAY



L'ancien jeu de la cour de l'école maternelle n'étant plus aux normes et obsolète, il a été remplacé au mois de Novembre.

Nos tous petits devraient apprécier cette nouvelle structure.

Lampadaires



En 2020, la commune a réalisé la réfection de 20 % du parc des lampadaires en les remplaçant par un éclairage LED. La rue du Général de Gaulle sera réalisée courant janvier et sera équipée d'une détection de présence. En effet, les lampadaires



s'allumeront pendant environ 2 minutes après avoir détecté une présence entre 23 h et 4 h 45. Ces derniers seront orientés vers le trottoir afin de détecter essentiellement le passage de piétons et/ou cyclistes.

Nouveau chariot de ménage



Dans un souci d'amélioration des conditions de travail, les chariots de ménage ont été remplacés. Plus ergonomiques, ils vont permettre de diminuer les troubles musculo-squelettiques de nos employés.

Elargissement trottoir



Sécurisation du passage des piétons rue du Général Leclerc. Le passage prioritaire reste en place.



Dominique Jellimann

Agé de 23 ans, Dominique a intégré l'équipe bâtiment du service technique de la commune. Ses missions seront diverses et variées, notamment dans les domaines de l'électricité, le sanitaire et la serrurerie. De formation Maintenance des Equipements Industriels, il a travaillé au SDEA en tant qu'agent de maintenance polyvalent des stations d'épuration. Dominique est également Sapeur pompier volontaire depuis 2014 pour les casernes de Reichstett et Hoenheim.

L'église au milieu du village...

Les premières traces de la Paroisse Saint Michel remontent au début du 13^e siècle.

L'église actuelle a été édifée en 1767, cependant sans le chœur et le transept qui seront seulement réalisés entre 1898 et 1901.

Le clocher, de forme octogonale à étages, de style néo-classique, date de 1786.

Depuis 1926, quatre cloches, respectivement dédiées à Sainte Catherine, Saint Michel, Sainte Odile et au Sacré-Cœur, rythment inlassablement le temps du village, invitent aux offices, annoncent parfois des drames, honorent aussi de grands moments de la nation.

Les cloches dédiées à Sainte Catherine (1813) et à Saint Michel (fin 18^e siècle, refondue en 1903) ont connu une histoire mouvementée. La première a singulièrement échappé à la réquisition en 1917; la seconde a pu être récupérée intacte à Graffenstaden en 1919, l'armistice l'ayant préservée de la transformation en canon. Deux autres cloches dédiées à Sainte Madeleine (1876) et à Saint Stanislas (1884) n'ont pas connu la même fortune et furent définitivement perdues en 1917. Un effort conjoint de la commune et des paroissiens a permis de les remplacer en 1926.

Ensemble, elles constituent ainsi un élément de notre patrimoine cultuel et culturel. ■



Photo: N. Guillerme



Photos: C. Steinmetz

Depuis 1926, quatre cloches, respectivement dédiées à Sainte Catherine, Saint Michel, Sainte Odile et au Sacré-Cœur.



Code de la route, focus sur le SAS vélo

Devant les feux tricolores de Reichstett, et des Communes de l'Euro-métropole, on peut voir la présence au sol d'une ligne pointillée blanche, avant le passage piétons, avec un marquage au sol d'un logo de cycliste, prévu par l'art R415-15 du Code de la Route.

De ce fait, il faut savoir que le non-respect d'un SAS correspond à deux infractions. La première est le non-respect de la ligne d'arrêt au feu rouge. La seconde est l'immobilisation sur le sas en question. Dans le 1er cas, une contravention de 4^e classe (135 €) et un retrait de 4 points au permis de conduire sont encourus. Pour ce qui est de la seconde infraction, le conducteur peut être sanctionné d'une contravention de 2^e classe le montant (35 €). ■

<https://www.citycyle.com/45162-code-de-la-route-sas-velo/>



Le non-respect d'un SAS correspond à deux infractions, la première est le non-respect de la ligne d'arrêt au feu rouge et la seconde est l'immobilisation sur le SAS en question.

Nos amis canins

100 000 sachets sont utilisés par les habitants chaque année, pour ramasser les déjections canines. Ces sachets sont mis gratuitement pour les utilisateurs dans des distributeurs libre-service, disposés sur 46 points sur le territoire de la commune.

Les distributeurs sont ravitaillés une fois par semaine ou lorsqu'ils sont signalés en mairie comme étant vides. ■



Les distributeurs sont ravitaillés une fois par semaine.

Chiens non tenus en laisse

Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine que s'ils sont tenus en laisse.

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres. Est par ailleurs en état de divagation, tout chien abandonné livré à son seul instinct et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer.

Code rural, animaux dangereux :
Art L211-11 à L211-18

Animaux en état de divagation :
Art L211-19 et L211-23

L'arrêté municipal du 22/11/2001 précise :

La violation de cet arrêté sera sanctionnée par une contravention de première classe dont le montant s'élève à 38 € au maximum en vertu de l'article R. 610-5 du Code pénal.

Le contrevenant pourra également encourir une contravention de deuxième classe, d'un montant maximum de 150 €, s'il tombe sous le coup de l'article R. 622-2 du Code pénal qui réprime le fait de laisser divaguer un animal susceptible de présenter un danger pour les personnes.

Les frais sont à la charge du propriétaire en cas de capture et mise en fourrière.

Ne pas négliger les risques de poursuite judiciaire en cas de blessure d'autrui par votre animal.

Carence sur les logements sociaux

Où en sommes-nous ?

La commune de Reichstett est soumise à l'application de la loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain (SRU) et de fait est assujettie à un plan triennal de rattrapage pour atteindre le taux de 25% de logements sociaux locatifs d'ici 2025. L'objectif fixé à notre commune pour la 6^e période triennale 2017-2019 était de 90 logements. Le taux de réalisation de Reichstett est de 85,56% de

cet objectif soit 77 logements. La Préfecture nous annonce une nouvelle fois l'engagement de la procédure de carence à notre encontre et nous signale que notre déficit de logements sociaux est de 269 logements. Il est indiqué que « l'objectif quantitatif de production » à minima de nouveaux logements sociaux pour 2020-2022 est de 135 logements.

Nous rappelons que dans le cadre de la nouvelle ZAC « Les vergers de St Michel » en cours de réalisation,

25% des logements sur ce dossier seront des logements sociaux. La somme payée chaque année est de 124 604,84€, dûe à la surtaxe de la carence. Sans celle-ci elle serait de 83 069,89€.

C'est une loi injuste pour nos communes car ce seuil de 25% est hors d'atteinte quelques soient les objectifs fixés, pénalisant ainsi de fait notre budget. ■



C'est une loi injuste pour nos communes car ce seuil de 25% est inatteignable quelques soient les objectifs fixés, pénalisant ainsi de fait notre budget.

Fichier domiciliaire

Il n'existe pas, en France, d'obligation d'effectuer une déclaration de changement de domicile lorsque l'on s'installe dans une nouvelle commune. De telles dispositions sont toutefois applicables en Alsace Moselle. Elles résultent de trois ordonnances des 15, 16 et 18 juin 1883, modifiées par décisions préfectorales du 5 décembre 1929 et du 18 septembre 1937.

Reichstett, à l'instar de nombreuses villes d'Alsace-Moselle, possède un fichier domiciliaire enregistré auprès de la CNIL.

Il est strictement confidentiel et n'est utilisé que par les services municipaux dans le cadre des convocations pré-scolaires, du recensement militaire, pour diverses manifestations municipales comme la fête de Noël des Séniors ou les anniversaires des Aînés, ainsi que diverses informations concernant des travaux, des réunions etc.

C'est pourquoi, les nouveaux administrés sont appelés à se rendre spontanément à la mairie lors d'un changement de résidence pour accomplir diverses formalités,

notamment l'inscription sur les listes électorales ou l'obtention de certificats, fiches ou documents. Cette démarche est également l'occasion de faire connaissance et de régler par là même d'autres questions.

Vous êtes nouvel arrivant : pour être inscrit au fichier domiciliaire, présentez-vous à l'accueil de la mairie.

Vous avez changé d'adresse dans la commune ou vous l'avez quittée, pensez également à le signaler à la mairie.

Arrêt du site Fonroche

Suite aux derniers séismes du 4 décembre à 6 h 59 d'une magnitude de 3.5 et 2.6, et à 11 h 10 d'une magnitude de 2.7 sur l'échelle de Richter, sur le site de Fonroche à Vendenheim, mesurés par *Renass Unistra* et dans la continuité de notre position lors des derniers événements, Monsieur le Maire a demandé l'arrêt total et définitif du site Fonroche de Vendenheim, la sécurité de nos habitants ne pouvant plus être garantie.

Le Conseil municipal de Reichstett a voté une motion contre la poursuite de l'exploitation de la géothermie profonde sur le site de Vendenheim et sur l'ensemble du territoire de l'Eurométropole de Strasbourg.

La population a été invitée dès le 8 décembre à la soutenir en venant signer le registre disponible en Mairie, ou à envoyer un courriel à : mairie@reichstett.fr



La population est invitée jusqu'au 15 janvier à soutenir la motion en venant signer le registre disponible en mairie.

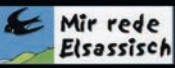
En accord avec les maires concernés et la Présidente de l'Eurométropole Pia Imbs, Josiane Chevalier, Préfète du Bas-Rhin a demandé début décembre un arrêt immédiat de l'activité sur le site.

Les services de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement ont été envoyés dès le 4 décembre au matin sur le site pour organiser une inspection. Ils ont recueilli l'ensemble des

données scientifiques afin d'analyser ce phénomène.

La Préfète a décidé de diligenter une enquête administrative. Le 7 décembre Madame la Préfète a communiqué l'arrêt définitif du site Fonroche par un arrêté préfectoral.

Pour signaler des dégâts sur vos biens, vous rendre sur le site internet : <http://www.geoven.fr/contact/> un expert sera diligenté par Fonroche.



**Nous faisons un Voeu :
que les vôtres se réalisent !
Très belle Année 2021**

Vous souhaitez votre nouvelle agence locale :
DISTEL IMMOBILIER
13 A rue du Général Leclerc
67450 MUNDOSLHEIM
Tél. : 03 67 10 08 12
Mail : contact@distelimmobilier.fr

ACHAT - VENTE - LOCATION - HOME STAGING



Nouveaux bureaux de vote



En 2021, un double scrutin élections départementale et régionale aura lieu.

Ce double scrutin nécessite un dédoublement des bureaux de vote rendu d'autant plus complexe par les mesures sanitaires.

C'est pourquoi nous avons décidé de transférer certains bureaux de vote à la salle des fêtes, mieux adaptée pour le respect des gestes barrières.

Les électeurs des BV2, BV3, BV4 et BV5 sont concernés par ce changement. Les noms des rues rattachées aux différents bureaux de vote sont indiquées sur Reichstett.fr rubrique Municipalité – Mairie - Elections.

Points info covid-19

Pendant le 2^e confinement

3 points infos covid-19

ont eu lieu, avec Monsieur le Maire, et toujours en présence d'un médecin généraliste de la commune. En ligne sur Reichstett.fr et les réseaux sociaux

Pendant ce deuxième confinement et la fermeture des commerces, la commune a apporté son soutien aux restaurateurs et commerces dit « non essentiels », par le biais de la commission Commerces entreprises et vie économique, en contactant les commerçants. Un fichier était mis à disposition des habitants sur les réseaux de la commune, recensant l'identité du commerce, ses modes de livraison, leurs coordonnées et produits proposés.

Test PCR



Merci aux bénévoles, aux professionnelles de santé et au service technique.



Pour passer les fêtes de Noël un peu plus sereinement un dépistage RT PCR a été proposé à près de 200 personnes le 21 décembre à la salle des fêtes entre 13h et 17h

Un test bucal était quant à lui proposé pour les moins de 6 ans. Le port du masque était obligatoire et du gel

hydroalcoolique à disposition sur place. Sous 12h le résultat était communiqué. Un Partenariat Ville de Reichstett- ARS - Professionnelles de santé de Reichstett. Merci aux bénévoles, aux professionnelles de santé et au service technique. ■

Etat civil

4^e trimestre 2020

NAISSANCES

Ezyo HUHNE le 5 octobre 2020
Sacha BARBIER le 26 octobre 2020
Eliott FRADIN le 28 octobre 2020
Aylin AGIR le 3 novembre 2020
Léna ZEMKE le 5 novembre 2020
Esma TURHAN le 8 novembre 2020
David ROGALL le 11 novembre 2020
Sylvio VIANELLO le 11 novembre 2020
Nesta SCHWEYER le 15 novembre 2020
Thiago RITTER BORNER le 16 novembre 2020
Liam SOULIYAVONG le 23 novembre 2020
Joy MECKES HABY le 1^{er} décembre 2020
Roman GARRET-FLAUDY le 1^{er} décembre 2020

MARIAGES

Vanessa SCHMIDT et Céline VICENTE
 le 25 septembre 2020
Cathie SONNTAG et Lucien VINCENTINI
 le 2 octobre 2020
Kamal BENOMAR et Zineb AMRANI
 le 17 octobre 2020
Nhât-Nam TRINH et Bich NGUYEN
 le 5 décembre 2020

DÉCÈS

Marcel JEHL le 12 juin 2020
 né le 2 mars 1931 à STRASBOURG
Gino GALATI le 14 septembre 2020
 né le 11 juillet 1935 à GALATI MAMERTINO (Italie)
Julie LADENBURGER née LEIBEL
 le 29 septembre 2020, née le 30 juin 1936 à SELTZ

Maurice BERGER le 3 octobre 2020
 né le 22 octobre 1956 à SCHILTIGHEIM
Oliva HUSER née DOMANKE
 le 7 octobre 2020, née le 6 septembre 1946 à STRASBOURG
Alain ZILIO le 15 octobre 2020
 né le 15 août 1953 à STRASBOURG
Philippe WEBER le 21 octobre 2020
 né le 9 février 1976 à SCHILTIGHEIM
Suzanne BOHR née STUMPF
 le 24 octobre 2020, née le 19 août 1930 à OFFENDORF
Josiane SCHMIDT née WOLFF
 le 17 novembre 2020, née le 22 décembre 1949 à STRASBOURG
Ernest SPACK le 18 novembre 2020
 né le 23 juillet 1930 à STRASBOURG

Madeleine WACHTEL née REICHARDT
 le 18 novembre 2020, née le 10 octobre 1924 à STRASBOURG
Joseph SCHOTT le 28 novembre 2020
 né le 21 février 1926 à REICHSTETT
Anne Marie MARXER née BRAUN
 le 9 décembre 2020, née le 16 août 1919 à REICHSTETT

GRANDS ANNIVERSAIRES

Charles HANSEN 98 ans
 né le 19 septembre 1922 à REICHSTETT
Alice BASTIAN née GAUGLER 91 ans
 née le 28 septembre 1929 à STRASBOURG
Madeleine WACHTEL née REICHARDT 96 ans
 née le 10 octobre 1924 à STRASBOURG
Gérard CLIDI 94 ans
 né le 13 octobre 1926 à STRASBOURG
Denise SCHUTZ née SULTZER 95 ans
 née le 23 octobre 1925 à REICHSTETT

Adeline SIGRIST née BUCHEL 95 ans
 née le 29 octobre 1925 à HEMING

Walburga KUBE née KRÄSS 94 ans
 née le 15 novembre 1926 à WORMS (Allemagne)

Albert SUPPER 90 ans
 né le 29 novembre 1930 à NEUF-BRISACH

Liliane RECH née STEIMLE 91 ans
 née le 30 novembre 1929 à STRASBOURG

Gertrude GEBUS née PETER 92 ans
 née le 12 décembre 1928 à BERLING (Moselle)

Lydia BAUMANN née RINQUEBACH 90 ans
 née le 14 décembre 1930 à STRASBOURG

NOCES D'OR - 50 ANS

Le 18 septembre 2020
Michel CONDOLLO et Agnès DIEBOLD
 Mariés le 18 septembre 1970 à MUNDOLSHEIM

Le 19 septembre 2020
Richard DUCHENE et Hélène NOBLET
 Mariés le 19 septembre 1970 à MITTELBRONN (Moselle)

Le 29 octobre 2020
Michel ACCONCIA et Ginette MEGEL
 Mariés le 29 octobre 1970 à SCHILTIGHEIM
 Le 14 décembre 2020
Michel BUISSON et Joëlle ROLLANDAY
 Mariés le 14 décembre 1970 à VITRY-SUR-SEINE (Val de Marne)

NOCES DE DIAMANT - 60 ANS

Le 1^{er} décembre 2020
André LUX et Renée ENGEL
 Mariés le 1^{er} décembre 1960 à STRASBOURG

Agenda

Sous réserve de modifications en raison de la situation sanitaire (à jour sur www.reichstett.fr)

Janvier

Samedi 9 Assemblée Générale Salle des Fêtes (Club randos pédestres)

Samedi 30 Assemblée Générale Salle des Fêtes (D'Richstetter Schollertrapper) **ANNULÉE**

Février

Samedi 6 Soirée année 80 Salle des Fêtes (Amicale sapeurs pompiers)

Samedi 6 Assemblée Générale Maison de retraite (Les couleurs de l'arc-en-ciel)

Vendredi 12 ou samedi 13 ou dimanche 14 Concert Salle des Fêtes (Musique Union)

Vendredi 12 Loto bingo Salle des Fêtes (Dynamique Reichstett)

Mars

Vendredi 12 au dimanche 14 Marche populaire du printemps Complexe sportif (D'Richstetter Schollertrapper) **ANNULÉE**

Samedi 13 Loto bingo Salle des Fêtes (ASR)

Samedi 27 Traditions pascales Parc de la maison alsacienne (Commune et P.M.A.)

Avril

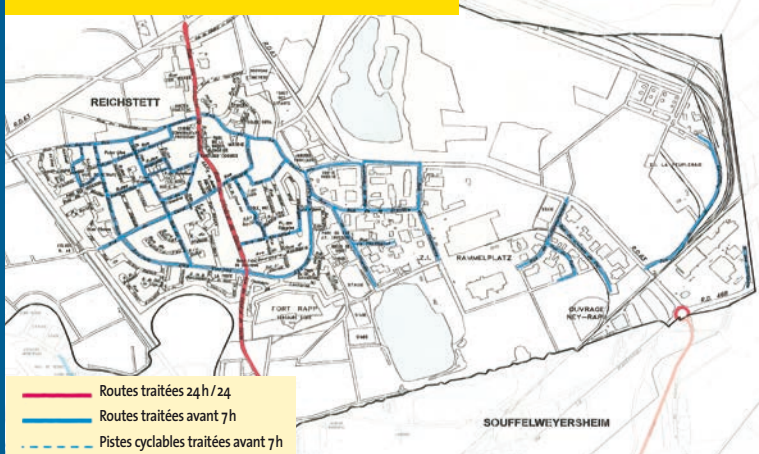
Du vendredi 9 au dimanche 11 Représentations théâtrales Salle des Fêtes (Basetheater) **ANNULÉE**

FORT RAPP

Selon la situation sanitaire en 2021 les visites seront de nouveau possible.

À noter...

Plan de viabilité hivernale



RAPPEL

(Arrêté municipal du 9 novembre 2010)

Les propriétaires ou locataires principaux d'une habitation individuelle ou collective sont tenus de balayer les trottoirs sur toute la longueur de la propriété. (Balayer c'est enlever tout ce qui n'a pas lieu de se trouver sur un espace attendu comme devant être propre : les feuilles mortes de l'automne et les mauvaises herbes du printemps sont concernées).

Concernant la neige, tout propriétaire ou locataire principal d'immeuble bâti ou de terrain nu bordant un trottoir est tenu de dégager celui-ci des masses de neige, sur toute la longueur de la propriété, de manière à créer un passage pour piétons sur une largeur d'un mètre. Cette prescription s'applique également aux voies dépourvues de trottoir.

En cas de verglas ou de sol demeurant glissant après son déneigement, et pour prévenir tout accident, les propriétaires ou locataires principaux sont tenus de répandre du sel ou du sable sur

le trottoir longeant la voie publique devant la propriété ou sur la voie si celle-ci est dépourvue de trottoir. Toutefois l'épandage de sel est interdit sur les terre-pleins, places et trottoirs plantés d'arbres ainsi que les trottoirs de rues dont la chaussée est bordée d'arbres.

Les haies ne doivent pas déborder des limites de propriétés. Si une personne doit descendre sur la chaussée à cause d'une haie débordante et qu'il lui arrive un accident, la responsabilité du propriétaire ou du locataire sera engagée.

Carte ATOUT VOIR, le bon plan culturel

Vous avez entre 11 et 25 ans et voulez profiter de l'offre culturelle sur toute l'Eurométropole à petits prix ?

La Carte Atout Voir vous permet d'aller dans près de 30 salles de spectacles ou festivals pour 6€, de profiter de billets cinéma à 5€ et de visiter gratuitement les musées de la Ville de Strasbourg.

Plus d'infos :

<https://www.strasbourg.eu/carte-atout-voir>



Informations

Brigade territoriale de contact

Retrouvez les informations pratiques transmises à la mairie sur le site internet rubrique cadre de vie - informations gendarmerie.

Rubrique « Passion »

Vous habitez Reichstett ?

Vous avez une passion à partager ?

Contactez-nous pour un petit reportage !

Nicolas Guillerme, Adjoint au Maire

Mairie de Reichstett, tél 03 88 200 226

nguillerme@reichstett.fr

	DÉCHET - TRI	
	Mobile	Vert
janvier	-	-
février	-	-
mars	samedi 6	-
avril	samedi 10	mercredi 21

DECHETTERIE MOBILE NORMALE : du lundi au vendredi de 11 h à 19 h, le samedi de 9 h à 17 h, 9 rue de Picardie.

DECHETTERIE MOBILE SPECIALE VEGETAUX : du lundi au vendredi de 14 h à 19 h, le samedi de 10 h à 17 h

DECHETTERIE FIXE : La Wantzenau, ZA La Wantzenau, rue Georges Cuvier, le lundi, mercredi et samedi de 8 h à 19 h.